Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2014

Ordre du jour

- Aménagement salle Maison de Bourg
- Entretien bâtiments communaux
- Ligne de trésorerie
- Convention assistance retraites Centre de Gestion
- Ouestions diverses

1. Aménagement salle Maison de Bourg

Suite aux travaux réalisés dans la maison de bourg et l'aménagement de deux logements, Monsieur le maire précise qu'il est nécessaire de déposer un nouveau permis de construire pour transformer l'ancienne grange en salle de réunion. L'étage serait composé d'une grande salle de forme trapézoïdale, d'environ 112 m². Le faux angle serait aménagé en rangement et en office ce qui permettrait de disposer d'une salle fonctionnelle de 77 m². Un couloir serait construit dans le garage actuel au rez-de-chaussée, puis pourvu au fond d'un monte-personne. Denis Gerenton demande s'il est possible de mettre une porte coulissante pour accéder aux toilettes, plutôt qu'une porte « traditionnelle ». Monsieur le maire envisagera la modification avec l'architecte. Le type de chauffage n'est pas encore défini, il est indépendant des appartements.

Cet aménagement est chiffré aux environs de 100 000 €. Les murs de clôture extérieurs ne seront pas inclus dans l'appel d'offres. Fabienne Besse demande s'il serait possible que l'espace disponible devant la maison de bourg puisse devenir un jardin d'enfants, un lieu de rencontre au centre du village. D'autres communes proches ont fait cet investissement, qui permettrait de faire vivre le bourg. Des renseignements seront pris quant au coût et au fournisseur des aménagements.

2. Entretien bâtiments communaux

Denis Beraud, président de la commission « gestion des bâtiments communaux », soulève plusieurs problèmes.

Logements de Séjallières : les portes de garage des logements sont en très mauvais état. Il a donc demandé plusieurs devis afin de faire poser des portes automatiques sectionnelles. Avant une prise de décision, Denis Gerenton demande s'il serait possible de prévoir, dans cette tranche de travaux, un aménagement de la porte d'accès à la mairie. Celle-ci ne s'ouvre pas dans le bon sens par rapport à la rampe d'accès. Paul Braud demande à Denis Beraud de contacter l'entreprise qui avait fabriqué cette porte de la mairie. Un devis sera établi, englobant la porte de la mairie et les portes de garage de Séjallières. Concernant ces mêmes logements, une rampe d'accès a été aménagée mais elle n'est pas protégée et se révèle dangereuse. Denis Beraud verra avec les employés communaux s'il est possible de forger cette rampe de protection ou sollicitera un devis à un serrurier.

Vestiaires du club de foot : les planchers des vestiaires sont en mauvais état. Denis Beraud a demandé des devis pour la réfection, avec différents revêtements. Le conseil municipal décide de faire poser du Viroc sur toute la surface des vestiaires des équipes, par la société MCM de Lyon (montant HT de 3 477 €).

3. Ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie pour le fonctionnement arrive à échéance au 15 novembre 2014. Son montant est de 100 000 €. Afin d'attendre les subventions et remboursements de la TVA sur les logements sociaux, le Crédit Agricole a fait une proposition avec une ligne de trésorerie dans les mêmes conditions que la précédente, ou propose un prêt à court terme au taux de 1.25 % sur 24 mois. Ce court terme se révélant plus intéressant, le conseil municipal choisit de valider sa réalisation.

4. Convention assistance retraites Centre de Gestion

Il s'agit d'une convention avec le Centre de gestion concernant le calcul des droits à la retraite des agents. Une nouvelle convention entrera en vigueur en 2015. La commune n'ayant pas de besoin cette année, le conseil municipal décide d'attendre 2015 pour signer une convention triennale.

5. Questions diverses

Rôle des commissions : Philippe Coste demande quel est le rôle des commissions dans notre commune, puisqu'aucune d'entre elles n'est convoquée, aucune réunion n'est organisée. Il rappelle qu'une commission voirie est urgente car de nombreuses questions sont posées par les administrés. Joël Faisandier, président de la commission, fixe une réunion au lundi 20 octobre à 14 heures à la mairie. Alain Chacornac, employé communal, sera convié.

Ecole : Denis Gerenton demande comment se sont déroulées la rentrée et l'arrivée de la nouvelle ATSEM. Monsieur le maire explique que tout s'est déroulé dans de bonnes conditions. Il a rencontré les ATSEM pour fixer avec elles le déroulement de leur journée de travail. Le temps périscolaire donne satisfaction. Fabienne Besse rappelle au maire que, lors du conseil municipal du 30 juillet 2014, il avait expliqué que la commission du fonctionnement de l'école se réunirait après la rentrée pour rencontrer les ATSEM et faire avec elles un point sur leur travail et leurs éventuelles difficultés et questions. Elle demande donc qu'une date soit fixée. Paul Braud propose une rencontre le vendredi 10 octobre à 18 heures à la mairie. Il informera les maires de Ouides et Alleyras.

Commission des impôts : le maire communique la composition de la commission des Impôts qui a été fixée par le directeur des services fiscaux à partir des propositions du conseil municipal. Le centre des impôts a choisi 6 titulaires et 6 suppléants pour siéger à cette commission.

PNR : une réunion publique se tient à Saint Haon le mardi 30 septembre.

Repas du CCAS: le conseil municipal décide de convier à ce repas toutes les personnes de plus de 65 ans inscrites sur les listes électorales. Initialement prévu le mardi 11 novembre, ce repas se déroulera finalement le dimanche 16 novembre à midi à la salle polyvalente. Monsieur le maire prendra contact avec Stéphanie Chacornac pour la préparation de ce repas. Les personnes de plus de 65 ans non inscrites sur les listes électorales ainsi que les conjoints peuvent participer au repas en payant.

Bus scolaire : Fabienne Besse évoque le problème du bus scolaire qui arrive de plus en plus tard le soir de Landos. Monsieur le maire s'entretiendra avec le chauffeur de bus pour régler les éventuelles difficultés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10.